



UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE D'EURE ET LOIR

19/21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28000 CHARTRES
Tél : 02.37.28.12.92 Fax : 02.37.28.68.76 mail : udfo28@wanadoo.fr

Appel à tous les salariés d'Eure et Loir

La « RETRAITE PAR POINTS » c'est la suppression du droit à la retraite !

La furie réformatrice du gouvernement ne connaît pas de limites en cette rentrée.

Après les ordonnances de casse du code du travail et des conventions collectives par «*accord d'entreprise*», après la privatisation de la SNCF,... le gouvernement s'attaque à tout : aux hôpitaux avec les mesures Buzyn, à l'école publique avec les mesures Blanquer, aux chômeurs avec la nouvelle contre-réforme annoncée de l'UNEDIC, aux retraités qui sont traités comme les vaches à lait de l'austérité, aux étudiants chassés de l'université avec Parcours Sup, à tout l'édifice Républicain avec la loi PACTE (70 mesures au service de la privatisation et du capital contre le travail). Et l'Impôt à la source qui va frapper les travailleurs les plus démunis directement au portefeuille dès le mois de janvier 2019 ;

La seule « loi » que reconnaît le gouvernement c'est celle de la « *concurrence libre et non faussée* », c'est-à-dire une politique généralisée d'abaissement du coût du travail, du pillage des salaires, des services publics et des retraites.

Dans ce contexte, où les grèves se multiplient dans tous les secteurs face aux conséquences de cette politique, la CA de l'UD FO alerte les syndicats et les salariés sur l'enfumage organisé pour empêcher, ou du moins différer et affaiblir l'indispensable mobilisation générale pour défendre nos régimes de retraites.

Medias, pouvoirs publics et aussi certains responsables syndicaux font mine de ne rien savoir des intentions du gouvernement et « exigent » que le plan soit enfin dévoilé !

La CA affirme clairement : cela fait des mois que le gouvernement a annoncé le contenu du plan MACRON-DELEVOYE : destruction de tous les systèmes de retraites existants, y compris le régime général fondé sur la cotisation... pour y substituer un prétendu « système universel », en réalité, la retraite par points exigée par l'Union Européenne contre les systèmes de solidarité intergénérationnelle.

Il n'y a rien à discuter, rien à négocier !

Retrait du projet Macron-Delevoye de retraite par points

Pour les salariés du privé :

Tout le monde sait que le passage des 10 meilleures années aux 25 meilleurs années, en 1993 sous Balladur, a signifié une réduction brutale de 10% à plus de 20% du montant des retraites versées. Avec la retraite par points, c'est l'accumulation individualisée de points tout au long de la vie Plus seulement les 25 meilleures années. Sans compter qu'aujourd'hui, la vie d'un ouvrier c'est souvent empiler les CDD, les missions d'intérim, subir les délocalisations, les transferts, le chômage chronique, etc... Bref, la retraite à points ce serait la suppression du droit à la retraite tout court.

Pour les salariés du public :

Le code des pensions, la CNRACL qui en est inspirée pour les hospitaliers et les territoriaux, c'est la base du statut. Et le statut c'est la base du service public lui-même. Le régime universel à points de Macron-Delevoye, c'est la porte ouverte à la liquidation et la privatisation de pans entiers du secteur public.

Pire : les agents publics et fonctionnaires ont un traitement « à vie » : salaire d'activité quand ils travaillent et « pension d'inactivité » quand ils peuvent faire valoir leurs droits à la « retraite ». C'est le statut. Et c'est ce statut qui reste le seul garant d'un minimum de service public qui interdit les plans de licenciements dans le secteur public et donc limite les fermetures de sites, de bureaux de postes, d'hôpitaux, etc.. et la disparition des missions.

La « retraite » est calculée sur les 6 derniers mois d'activité pour les fonctionnaires et agents publics. Aucun gouvernement n'a réussi à faire sauter cet acquis lié au déroulement de carrière. Pour les fonctionnaires, le calcul par points sur toute la carrière serait une catastrophe absolue en termes de niveau de retraite qu'on peut estimer au moins à 30% à 40% de baisse des pensions.

Défendre la « retraite » ! Non aux fonds de pensions

La retraite, celle que nous connaissons aujourd'hui, que les travailleurs ont arrachée pour faire face collectivement « aux aléas de la vie ». Notre système par répartition permet aux plus jeunes, par leurs cotisations, de financer les retraites des anciens.

Aujourd'hui le taux de notre retraite dépend du nombre de trimestres validés (considérés comme « activité » travaillés ou maladie, chômage, maternité...). Un salarié sait avec quel niveau de revenu il part à la retraite.

Si déjà, aujourd'hui, les retraités sont victimes du pillage de leurs pensions et ceci à des niveaux considérables (CSG, etc...), pour le gouvernement, cela ne suffit pas !

La valeur du point varierait. C'est le gouvernement qui fixe la valeur du point en fonction de « l'état de l'économie » ou de la situation politique...La valeur du point peut baisser. Un salarié partirait avec un nombre de points, plus du tout un revenu garanti !

Le seul but de cette contre-réforme ? Détruire nos retraites, les livrer aux spéculateurs et aux diktats de réduction des déficits publics en jouant à la baisse sur la valeur du point ! Obliger les salariés à dépenser une partie de leur salaire dans la poche des banquiers sous forme de fonds de pensions pour espérer avoir quelque chose pour ses vieux jours !

La CA de l'UD FO 28 réunie le 11 septembre 2018 alerte tous les salariés du public et du privé.

La retraite par points c'est la destruction de la retraite, des statuts des services publics ! C'est une mesure de paupérisation généralisée !

Elle « couronne » l'œuvre destructrice de ce gouvernement qui veut en finir avec tout l'édifice social et républicain issu de 1945 !

La CA de l'UD FO appelle à préparer partout la mobilisation, à tenir des réunions d'informations, des assemblées générales pour dresser les revendications et les faire converger sur une seule exigence simple, légitime, urgente :

Il n'y a rien à discuter, rien à négocier !

Ne touchez pas à nos retraites

Maintien du régime général et de tous les régimes existants !

Ne touchez pas au code des pensions, fondement même du service public !

Retrait du projet Macron-Delevoye de retraite par points

C'est sur cette base que l'UD FO d'Eure et Loir appelle et participera à la journée de mobilisation et de grève du 9 octobre.

*Déclaration de la Commission Administrative de l'UD FO 28
adoptée à l'unanimité le 11 septembre 2018*